

## NANCY.

L'histoire de Nancy, la ville ducal, la ville polie et la ville élégante par excellence, ne date pas de bien loin. Nous allons rapporter brièvement tout ce que l'on sait des origines de cette ville. On a beaucoup discuté sur l'étymologie de son nom. Les uns ont prétendu que Nancy avait pris la place de la ville leuquoise de *Nasium* ; mais s'il est aujourd'hui un fait que la saine critique ait mis hors de doute, c'est bien que le village de *Naix* en Barrois a été fondé sur l'emplacement même de cette antique cité. D'autres savants, comme les Bollandistes, ont fait dériver le nom de Nancy d'un comte *Nanceius*, fondateur de l'abbaye de Noirmont au diocèse de Reims. Mais c'est une autre erreur basée sur une simple faute de copiste. Tous les titres authentiques qui parlent de ce personnage le nomment Nanterus, et non pas Nanceius ; force est donc de rejeter encore cette étymologie. Quand on étudie l'histoire des temps obscurs qui suivirent la décadence de la race carlovingienne, il faut savoir se résigner souvent à laisser comme insolubles des problèmes qui ne portent que sur les faits d'un intérêt secondaire. L'origine du nom de Nancy nous paraît rentrer dans cette catégorie ; nous nous bornerons donc à mentionner les faits les plus anciens qui se rapportent à cette ville, laissant à de plus habiles le soin de chercher une origine dont il est permis, ce nous semble, de ne pas se préoccuper plus qu'elle ne le mérite. Voici ce que nous savons de science certaine.

Gérard d'Alsace, premier duc de Lorraine, avait un frère nommé Odelric, lequel devint la souche de la noble maison de Lénoncourt ; Odelric mourut, vers 1070, laissant un fils, Herman, sénéchal de Lorraine sous le duc Thierry. Cet Herman, entre autres enfants, eut un nommé Drogo, qui prit le titre de *Drogo de Nancy*, comme Odelric le prenait lui-même dans un acte de l'année 1069. Ce Drogo, par un échange dont la date flotte entre 1153 et 1155, céda le château et le bourg de Nancy au duc de Lorraine, contre la châtellenie de Rosières, Lénoncourt, le Ban de Moyen et Haussonville ; il se réserva néanmoins le droit de conserver le surnom de Nancy pour lui et sa descendance. La ville appartient donc bien réellement à la postérité d'Odelric, jusqu'à l'époque de cet échange qui la fit entrer dans le domaine ducal. Il n'est pas moins certain que dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, Nancy appartenait propre aux ducs de Lorraine, puisque Agnès, femme du duc Ferry I<sup>er</sup>, reçut cette cité comme douaire, et qu'elle en transmit la seigneurie à son fils, le duc Mathieu II, au mois de juin 1220. Lorsque ce prince, en 1249, maria son fils Ferry avec Marguerite, fille du comte de Bar, il lui donna en dot plusieurs seigneuries parmi lesquelles figure aussi celle de Nancy. Enfin Ferry, devenu duc de Lorraine, affranchit cette ville, en 1265, en même temps que Port-Saint-Nicolas, Lunéville et Amanche. La loi de commune qu'il leur donna indistinctement, ne fut autre que la fameuse *loi de Beaumont*, toujours invoquée dans les chartes d'affranchissement accordées aux villes de la Lorraine et des Ardennes.

Il n'entre pas dans notre plan de donner une histoire suivie des ducs de Lorraine, cela nous entraînerait beaucoup trop loin, et nous devons nous borner à enregistrer simplement les faits qui

concernent spécialement la cité dont nous nous proposons de retracer la vie. Ce qui sans doute fit désirer à ces princes la conclusion de l'échange qui devait les mettre en possession de Nancy, c'est qu'ils avaient un palais auprès de cette ville ; ce fait est mis hors de doute par une charte datée de 1130, et qui nous apprend que le duc Simon résidait près de Nancy. Nous ne devons pas cependant omettre ici de mentionner un fait bizarre et dont nous ne saurions donner l'explication, c'est que Gertrude, femme du duc Thierry-le-Vaillant, prenait, en 1060, le titre de duchesse de Nancy. Comme elle était fille du comte de Flandre, il est difficile de comprendre comment elle se trouve qualifiée de la sorte, tandis qu'Odelric prenait lui-même la qualification d'Odelric de Nancy, dans des titres postérieurs de neuf ans. Quoi qu'il en soit, nous admettons comme bien établi que, par suite de l'échange consenti par Drogo, petit-fils d'Odelric, cette ville devint une des places principales du duché dont elle devait être bientôt la capitale.

Dès 1080, nous voyons le duc Thierry fonder près de Nancy le prieuré de Notre-Dame. Quant à la résidence des premiers ducs, elle fut certainement à Saint-Dié et à Moyen-Moutier. Les monuments numismatiques le prouvent irréfragablement, puisque les premières monnaies ducales, frappées dans la ville dont nous esquissons l'histoire, ne datent que de Mathieu I<sup>er</sup>. Vers 1131, le duc Simon, étant en guerre avec l'archevêque de Trèves, fut battu près de Toul et se réfugia blessé dans les murs de Nancy, où Geoffroy de Faulquemont, chef des troupes épiscopales, vint aussitôt l'assiéger. Un blocus rigoureux enveloppait la place, lorsque les assiégés, pris subitement d'une terreur panique, abandonnèrent cette entreprise. On ne

manqua pas d'attribuer leur retraite à une intervention divine, et le vœu que fit le duc de Lorraine, d'aller à Jérusalem s'il était tiré de ce mauvais pas, fut considéré comme la seule raison de l'espèce de faveur providentielle par laquelle Nancy se trouvait délivré.

C'est à Nancy qu'en 1176, le duc Mathieu I<sup>er</sup> ressentit les premières atteintes de la maladie de langueur qui devait le mener au tombeau. Sentant sa fin approcher, il se fit transporter à l'abbaye de Charlieu, où il mourut le 14 mai, léguant, par son testament, aux moines de ce monastère, sa vigne de Nancy, avec autorisation de l'étendre autant qu'ils le voudraient. C'est encore à Nancy que le duc Ferry II mourut le 10 octobre 1213. Ce prince prit activement part à la déplorable croisade contre les Albigeois, et une armée lorraine qu'il commandait en personne ne contribua pas peu au gain de la bataille de Béziers, à la ruine de la malheureuse ville de ce nom et aux désastres de Carcassonne et d'Alby. Son fils Thiebaut I<sup>er</sup> lui succéda ; il avait épousé, en 1206, Gertrude, fille d'Albert, comte de Dasbourg. Le roi des Romains, Frédéric II vint, dit-on, à Nancy, en 1214, créa le jeune duc vicaire de l'Empire, en lui accordant le droit de porter l'aigle romain sur sa bannière ; déjà l'empereur Frédéric Barberousse avait accordé ce privilège au duc Mathieu, grand-père de Thiebaut.

En 1218, des démêlés ayant éclaté entre le duc de Lorraine et Blanche, comtesse de Champagne, le roi Frédéric entra, à la tête d'une armée, sur le territoire de Lorraine. Le duc vint s'enfermer à Amance, où il fut aussitôt assiégé. Le roi Frédéric ayant alors appelé à son aide le comte de Bar et la comtesse de Champagne,

ceux-ci entrèrent à Nancy, qui n'était encore qu'une ville ouverte, et y mirent le feu en sortant. De là, les deux armées coalisées vinrent opérer leur jonction avec l'armée assiégeante, et bientôt le duc Thiebaut fut réduit à implorer la clémence de son puissant ennemi, en se rendant à discrétion. Il fut conduit en Allemagne, après avoir chèrement payé son agression contre la comtesse de Champagne, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1219, pour être empoisonné peu de jours après, à ce que l'on prétend ; ce qui est certain, c'est qu'à peine de retour dans ses états, il fut pris d'une maladie de langueur dont il mourut à Nancy l'année suivante. Il ne laissa point d'héritiers directs, et son frère Mathieu, deuxième du nom, lui succéda. La duchesse douairière, Gertrude de Dasbourg, s'étant remariée, dans l'année même de la mort de son premier époux, avec Thibaut, comte de Champagne, elle reçut en douaire, du duc, son beau-frère, Nancy et Gondreville ; la première de ces villes, donnée précédemment en douaire à la duchesse Agnès, mère du duc Mathieu, dut, malgré son opposition, lui être retirée pour être assignée à Gertrude.

Lorsqu'en 1249 Ferry III, qui plus tard succéda au duc Mathieu II, fut fiancé à Marguerite de Navarre, fille du comte de Champagne, son père s'engagea à donner pour douaire à sa belle-fille, Neufchâteau, Châtenoy, Nancy, Port-Saint-Nicolas et Varangéville. Ce mariage ne fut célébré qu'en 1255, époque à laquelle Ferry III atteignit sa majorité. En 1253, les bourgeois de Toul, dans leurs débats contre leur évêque, ayant obtenu, à prix d'argent, l'appui du duc de Lorraine, les villes de Nancy et de Neufchâteau furent assignées dans le traité comme garants de la bonne foi avec laquelle il était conclu. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce fut en 1265 que les bourgeois de Nancy reçurent, du duc

Ferry III, des lettres d'affranchissement, en même temps qu'ils étaient soumis à la loi de Beaumont, sorte de constitution dont nous allons dire quelques mots : Beaumont est une petite ville champenoise, située dans l'Argonne, entre Stenay et Mouzon, laquelle fut fondée, en 1182, par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims ; pour y attirer des habitants, le fondateur leur accorda certaines franchises qui reçurent le nom de *Lois de Beaumont*. Cette loi parut si sage, et le peuple porta si manifestement envie aux heureux habitants de Beaumont que, de bon gré ou de force, il fallut en passer pour toutes les petites villes des pays voisins, par l'octroi de chartes d'affranchissement, calquées sur celle de la commune champenoise. Ainsi, les comtes de Bar et de Luxembourg et le duc de Lorraine se virent dans la nécessité de l'accorder à toutes les villes soumises à leur obéissance.

Nous l'avons fait pressentir suffisamment, l'histoire particulière de Nancy n'est pour ainsi dire que l'histoire des ducs de Lorraine ; on nous pardonnera donc la sécheresse des détails dans lesquels notre plan nous oblige à entrer. Après l'affranchissement de la cité, plus d'un siècle s'écoule sans que ses annales nous offrent aucun fait intéressant. En 1339, le duc Raoul fonda la collégiale de Saint-Georges dans un quartier de son palais. Une des dispositions expresses de cette fondation pieuse fut que lorsqu'un duc de Lorraine ferait sa première entrée à Nancy, il se transporterait, à cheval, à l'église de Saint-Georges pour y faire le serment de maintenir les libertés et les franchises de la collégiale, ensuite de quoi sa monture resterait en don aux chanoines. Le bailli et le prévôt de la ville entrant en charge, étaient tenus de venir faire à Saint-Georges le même serment que le duc à son avènement.

En 1350, les Messins firent invasion sur le territoire du duché de Lorraine, *et* pendant leur expédition, qui ne dura que quelques jours, ils essayèrent de se rendre maîtres de Nancy ; ne pouvant y réussir, ils se contentèrent de brûler les faubourgs et se retirèrent en mettant à sac tous les villages situés sur leur route, le long de la Meurthe et de la Moselle. Au commencement du siècle suivant, cette ville fut le théâtre de nouveaux événements militaires. En 1407, le duc Charles, alors sur le trône ducal, soutenait les droits de l'empereur Rupert contre Wenceslas : Louis, duc d'Orléans, frère du roi de France Charles VI, avait embrassé le parti de Wenceslas ; le prince français déclara la guerre au duc de Lorraine et l'envoya défier par un héraut d'armes, qui avait ordre de dire au duc de préparer, dans son palais de Nancy, un dîner pour le maréchal de Luxembourg et les princes et seigneurs ses alliés. Charles accepta bravement ce défi et fit répondre au duc d'Orléans, qu'à deux jours de là, il l'attendrait entre Nancy et la Meurthe. Le jour même, l'armée luxembourgeoise allait asseoir son camp devant les murs de la ville. Le lendemain l'assaut fut tenté, mais il fut repoussé bravement, et le duc de Lorraine, dans une heureuse sortie, fit prisonnier le maréchal de Luxembourg et ses alliés, les comtes de Sarrebruck, de Sarrewerden et de Salm, auxquels il fit donner à dîner, mais en prison. Ce combat fut livré au village de Champigneulle. Du reste, le duc Charles aimait particulièrement le séjour de Nancy ; cette ville lui dut de notables agrandissements ; il fit aussi dessécher les marécages dont elle était environnée et qui jusqu'alors en avaient rendu le séjour malsain.

Le roi de France Charles VII vint, en 1444, à Nancy, où il séjourna quelque temps pour s'entendre avec le roi René d'Anjou, duc de Lorraine, sur les mesures relatives au siège de Metz. Ce fut pendant le séjour de Charles VII à Nancy, que des députés de la ville d'Épinal lui offrirent la possession de cette cité qui voulait se soustraire à la domination de l'évêque de Metz. Charles VII, comme on le pense bien, n'eut garde de refuser, et peu de jours après la ville et le château d'Épinal furent occupés par les Français. Le roi, pendant toute la durée du siège et du blocus de Metz, resta auprès du roi de Sicile, soit à Nancy soit à Pont-à-Mousson. Quand la cité de Metz se fut affranchie par un traité onéreux, des malheurs qu'avait attirés sur elle la guerre injuste que les deux rois lui faisaient, ceux-ci revinrent à Nancy où se célébrèrent les fiançailles de Marguerite d'Anjou avec le roi Henri VI d'Angleterre. Des tournois et des fêtes de toute sorte signalèrent cette illustre alliance. En même temps, eut lieu le mariage de Ferry de Vaudémont, fils du prétendant Antoine de Vaudémont, avec Yolande, fille du roi René ; union qui mit fin aux démêlés sanglants occasionnés par la succession au trône ducal. Au commencement de mars 1445, Charles VII quitta Nancy.

Toute la ville de Nancy, au mois de juin 1456, assista à un célèbre pas d'armes ordonné par Jean de Calabre, duc de Lorraine. Le combat dura quinze jours et eut lieu entre la neuve ville et Saint-Nicolas. L'année suivante, la somptueuse ambassade que Ladislas, roi de Hongrie, envoyait au roi Charles VII, pour lui demander la main de sa fille Madeleine de France, passa par Nancy, où, pendant trois jours, elle fut traitée de la manière la plus magnifique aux frais du prince. Les seigneurs hongrois qui en faisaient partie étaient au nombre de près de cinquante. Le 2 août 1471, le duc Nicolas d'Anjou fit son entrée solennelle à Nancy. Toute la noblesse était allée au-devant de lui

jusqu'à Gondreville. Lorsqu'il approcha de sa capitale, le duc fut accueilli par un cortège composé de tout le clergé, des magistrats et des bourgeois de la ville, qui le conduisirent aux cris de *Noël ! Noël !* jusqu'à Saint-Georges, où il fit le serment solennel de maintenir les droits et les privilèges des églises et du pays. Pour célébrer son intronisation, le nouveau duc ordonna des joûtes et des tournois dont les scènes brillantes se prolongèrent pendant plusieurs jours. Le règne de ce jeune prince, qui avait su captiver l'amour des Lorrains, fut de courte durée ; il mourut empoisonné, à ce que l'on prétendit, le 27 juillet 1473. Ce fut un deuil général dans la ville de Nancy.

La mort du duc Nicolas mit la couronne sur la tête de René, petit-fils d'Antoine de Vaudémont. Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, n'eut pas plus tôt appris que Nicolas était allé de vie à trépas, qu'espérant s'emparer du duché de Lorraine, qu'il convoitait ardemment, il tenta de faire enlever le jeune héritier de la couronne ducale. Heureusement pour René de Vaudémont, le roi de France ne pouvait prêter les mains à une pareille combinaison ; Louis XI se saisit aussitôt de la personne du neveu de l'Empereur, qui était à Paris, et déclara qu'il ne lui rendrait sa liberté que lorsque René aurait recouvré la sienne. Charles fut contraint de se dessaisir de la personne du prince lorrain ; mais celui-ci conçut naturellement contre son ennemi une haine qui ne finit qu'avec la vie du duc de Bourgogne. René, reconnu duc de Lorraine, fit son entrée à Nancy le 4 août 1473. De part et d'autre, pendant quelques années, on dissimula sa haine. Ainsi, lorsque Charles-le-Téméraire fit transporter à Dijon le corps de son père, Philippe-le-Bon, il dut traverser Nancy : le duc René sortit en grande pompe de la ville pour en faire les honneurs à son puissant voisin. Les princes se rencontrèrent entre Bouxières-aux-Dames et Champigneulle. Ils

s’embrassèrent et se firent toutes sortes de caresses ; et pendant deux jours Charles fut festoyé à Nancy avec une apparente cordialité. A peine parti, le duc de Bourgogne reprit ses projets d’usurpation. Il fit marcher une armée vers la Lorraine, sous le prétexte étrange de soutenir les droits du jeune prince contre ceux qui seraient tentés de les attaquer. Comme le voisinage d’une armée bourguignonne donnait de l’ombrage à celui-ci, il écrivit à Charles-le-Téméraire pour lui dire que ses états étant en pleine paix, il le suppliait de retirer de ses frontières des troupes qui ne pouvaient que nuire au bien-être de son peuple. Le Bourguignon refusa de céder aux instances de René, à moins qu’il ne signât avec lui une ligue offensive et défensive contre tous ennemis : le duc de Lorraine, de son côté, ne voulut point accéder à cette proposition, alléguant pour raison qu’étant déjà lié par traité avec le roi de France Louis XI, il ne pouvait manquer à la foi qu’il lui avait jurée.

Charles-le-Téméraire insista, René II se vit abandonné par ses alliés, et force lui fut de signer un traité qui laissait aux troupes bourguignonnes le passage libre à travers la Lorraine, et qui leur ouvrait plusieurs places importantes du duché ; enfin, le jeune duc s’engagea à ne contracter avec le roi de France aucun traité préjudiciable au duc de Bourgogne. On peut se figurer aisément avec quelle répugnance le prince lorrain se vit contraint d’accepter ces deux conditions : aussi Louis XI lui ayant offert de s’unir secrètement à la France contre le duc de Bourgogne, René, qui ne devinait que trop les vues ambitieuses de Charles, s’empressa de lier par serment ses intérêts à ceux du roi. Peu après cet accord secret, Louis XI pressa le duc de Lorraine de rompre ouvertement avec le prince bourguignon et de lui déclarer la guerre, s’engageant à le soutenir de tout son pouvoir dans la lutte qui allait s’engager. D’un autre côté, l’empereur

Frédéric III ayant sommé René de ne pas accorder le passage sur ses terres aux troupes de Charles-le-Téméraire, le prince lorrain, se croyant appuyé par l'Empereur et par le roi de France, prit bravement son parti et fit porter par un héraut d'armes au duc de Bourgogne un défi, dans les formes, avec un gantelet ensanglanté suivant l'usage. Le héraut d'armes, chargé de cette commission épineuse, s'en acquitta le plus vite qu'il put ; comme il cherchait à s'enfuir, le duc Charles le fit rappeler, lui donna douze florins et un de ses meilleurs vêtements pour lui payer la bonne nouvelle dont il était porteur. < Dis à ton maître, ajouta-t-il, que bientôt je serai en Lorraine. » Ce fut néanmoins le duc René qui, aidé de troupes françaises, commandées par le sire de Craon, commença les hostilités, et débuta par le siège de Damvillers. Dès que le duc de Bourgogne se mit en mouvement, le sire de Craon se retira, disant qu'il n'avait aucun ordre du roi pour faire la guerre aux Bourguignons. Heureusement pour René, il lui arriva un renfort de quelques milliers d'Alsaciens et de Suisses envoyés à son secours par les villes qui s'étaient liguées contre le duc de Bourgogne. A l'approche de Charles-le-Téméraire, René, qui était à Pont-à-Mousson, se décida à concentrer toutes ses forces dans les places les plus importantes, en abandonnant les autres. Presque toute son armée se renferma dans Nancy et dans Épinal. Le Bâtard de Calabre fut nommé gouverneur de la première de ces villes et chargé de sa défense. Ces dispositions prises, René se retira auprès de Louis XI, qui l'avait poussé à la guerre.

Nancy fut aussitôt mis en état de défense. Les faubourgs furent rasés ; on coupa les arbres qui environnaient la place ; on éleva de gros boulevards devant les portes de la ville, et les murailles furent garnies d'artillerie. D'un autre côté, Charles-le-Téméraire s'emparait de Briey, de Mars-la-Tour, de Pont-à-Mousson et de

quelques autres places. Pendant près d'un mois, il concentra ses forces, tout en enlevant successivement de petites villes et des bourgades fortifiées. Il vint enfin mettre le siège devant Épinal qui se rendit au bout de neuf jours. En vain le duc René pressait le roi Louis XI de tenir toutes ses promesses et lui représentait la ruine de ses états. Le roi lui répondait sans cesse que toutes les nouvelles qu'il lui débitait étaient controuvées et que le duc de Bourgogne n'était pas en Lorraine. Charles-le-Téméraire ayant ainsi les coudées franches, vint mettre le siège devant Nancy, le 25 octobre 1475. Il s'établit au faubourg Saint-Thiebaut, et les généraux de son armée au faubourg Saint-Nicolas, dans un quartier renfermé aujourd'hui dans la Ville-Neuve. C'est là que fut placée la batterie destinée à faire brèche aux murailles de la ville qui, en moins de huit jours, furent environnées des tranchées ennemies. Une tour gênait surtout, par son feu bien nourri et bien dirigé, les approches des Bourguignons ; une énorme bombarde avait été dirigée contre cette tour qu'elle devait écraser rapidement ; les canonniers de la place ne lui en laissèrent pas le temps. Ils tuèrent les bombardiers sur leur pièce, et celle-ci fut démontée et mise hors d'état de nuire. Le duc Charles savait malheureusement que la disette ne devait pas tarder à se faire sentir dans Nancy. Il temporisa donc habilement, parce qu'il ne craignait pas d'intervention armée de la part de l'Empereur ni du roi de France, et il réussit à faire naître dans la ville assiégée une misère si épouvantable, que le duc René lui-même eut pitié de ses fidèles sujets, et fit passer au gouverneur un message par lequel il l'autorisait à traiter avec le duc de Bourgogne de la reddition de la place, mais aux conditions les moins mauvaises possible. Ce message fut reçu le 25 novembre 1475, et dès le lendemain Nancy se rendit. Tous les soldats étrangers, aux termes de la capitulation, devaient se retirer avec armes et bagages et avec tous les honneurs de la guerre. La ville

devait conserver ses privilèges et ses anciens droits, et enfin les fortifications ne devaient point être touchées. Le siège avait traîné en longueur, grâce à la trahison de Nicolas de Campobasso, seigneur napolitain, chassé de son pays et passé du service des princes angevins, René, Jean et Nicolas, à celui de Charles-le-Téméraire. Cette trahison, dénoncée par Louis XI lui-même au duc de Bourgogne, fut regardée par lui comme impossible, par la seule raison qu'il en devait la connaissance au roi de France, son plus ardent ennemi. Le duc de Bourgogne entra triomphalement à Nancy, le 30 novembre, par la porte de la Craffe, devenue plus tard la porte Notre-Dame ; il alla se loger au palais ducal, après avoir accompli à la collégiale de Saint-Georges la cérémonie accoutumée de la prestation de serment des ducs de Lorraine, lors de leur première venue dans leur capitale. Dès le 18 décembre, il convoqua pour le 27 les trois États de la Lorraine, et, quand ils furent réunis, il leur tint un discours dans lequel il leur annonçait qu'il était décidé à faire de Nancy la capitale de ses vastes états : il voulait, disait-il, agrandir cette ville, y établir une cour souveraine, et il saurait bien la défendre toujours contre tous ses ennemis, fussent-ils l'Empereur ou le roi de France. Pourvu que les Lorrains lui gardassent leurs serments de fidélité, il leur promettait de se montrer à leur égard le meilleur des princes et le plus zélé des défenseurs ; il concluait en annonçant qu'il confiait le gouvernement de la Lorraine à son cousin M. de Bièvre, auquel il les engageait d'obéir ainsi qu'ils l'eussent fait à lui-même.

Après avoir passé son armée en revue, et lui avoir laissé le temps de se préparer à une nouvelle campagne, Charles-le-Téméraire partit de Nancy, le 11 janvier 1476, et marcha vers la Suisse. En vain les habitants de cette âpre contrée supplièrent-ils le duc de respecter leurs libertés, en lui promettant de devenir

pour lui de fidèles alliés ; le duc Charles, poussé par la fatalité, ne voulut rien entendre, et le 2 mars 1476, il essuya sous les murs de Granson une sanglante défaite, qui fut le premier acte du drame terrible dont le dénouement devait amener la ruine de la puissance bourguignonne et la mort du duc lui-même. L'effroyable revers de Granson altéra, assure-t-on, la raison de Charles-le-Téméraire ; il eut un effet plus certain, ce fut de ne plus laisser à ce prince que la seule pensée de se venger promptement des Suisses, contre les lances desquels le prestige attaché à son nom venait de se briser.

Dès que la nouvelle du désastre de Granson se fut répandue, quelques seigneurs lorrains profitèrent de l'occasion pour s'insurger contre la domination bourguignonne ; ils parvinrent à se saisir des places de Vaudémont et de Vézelize et de quelques petits postes moins importants encore. À l'annonce de ces symptômes de révolte, le sire de Bièvre, gouverneur de Nancy, se hâta de mettre la place en état de défense, s'attendant à la voir attaquer d'un instant à l'autre. Il rassembla les bourgeois et leur dit qu'ils étaient libres, s'ils le voulaient, de sortir de Nancy ; mais aucun d'eux, quelque envie qu'il en eût, n'osa se déclarer ouvertement du parti de René II. Cependant le duc Charles se préparait à tirer vengeance de sa défaite de Granson. Bientôt il se vit à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, et entrant en Suisse il vint mettre le siège devant Morat : on était alors au mois de juin 1476. La garnison tint bon et laissa aux Suisses confédérés le temps de se rassembler et d'arriver sous les murs de la place. Dès que les Suisses s'étaient vus menacés de nouveau par le duc de Bourgogne, ils avaient envoyé au duc René, qui était à la cour de Louis XI, un message qui le suppliait de venir se mettre à leur tête. Le jeune duc trouvait là une trop

belle occasion d'assouvir enfin sa haine implacable contre le prince qui avait envahi ses états, pour qu'il pût se dispenser de la saisir. Il sollicita du roi de France la permission d'aller combattre dans les rangs des Suisses, ses fidèles alliés, ce qui lui fut accordé ; il obtint en même temps qu'un corps français de quatre cents lances le suivrait en Suisse. Ce petit corps d'armée traversa toute la Lorraine, sans que les Lorrains et les Bourguignons songeassent à se chercher querelle ; mais, parvenue à Sarrebourg, les troupes françaises s'arrêtèrent et refusèrent d'aller plus loin.

René II arriva donc sans elles à Strasbourg, et suivi seulement de la petite compagnie de seigneurs lorrains qui s'étaient joints à lui pendant sa marche à travers le pays. Dans cette capitale de l'Alsace un nouveau message des Suisses vint presser René, qui partit pour Zurich le 2 juin 1476. Il arriva sous les murs de Morat peu d'heures avant la bataille, qui eut, on se le rappelle, la même issue que celle de Granson : une fois encore l'orgueil de Charles-le-Téméraire se brisa contre le patriotisme des Suisses et la valeur du jeune duc. Ce nouvel échec releva les espérances des Lorrains, et toutes les places fortes occupées par les Bourguignons leur échappèrent en peu de temps. Le siège fut mis devant Nancy, et René vint en personne le diriger. Bientôt la famine se fit si cruellement sentir dans la place, que la garnison, réduite depuis plusieurs jours à vivre de la chair des chiens et des chevaux morts de faim, somma le gouverneur de capituler. Vainement celui-ci supplia à genoux ses soldats de patienter huit jours encore pour laisser au duc Charles le temps d'arriver à leur secours ; ils ne voulurent point l'écouter, et force lui fut de se rendre. Le 6 octobre 1476, la ville fut occupée par les Lorrains. Le

jour même, Jean de Rubempré, sire de Bièvre, envoya au duc René un pâté de chair de cheval, en lui faisant dire que depuis quelque temps il n'avait usé d'autres vivres ; René s'empessa de lui faire passer des provisions de toute espèce pour lui et tous ses officiers. Le lendemain matin la garnison bourguignonne qui devait sortir avec armes et bagages évacua Nancy par la porte de la Craffe. Arrivés au faubourg Saint-Dizier, ils furent enveloppés par les Allemands de l'armée lorraine qui se mirent en devoir de les détrousser. Il fallut l'intervention de René pour mettre fin à cette violation du droit des gens. Le duc assista en personne au défilé des assiégés, et quand le sire de Bièvre parut, il mit pied à terre, le salua, et lui dit en l'empêchant de descendre de cheval : « Monsieur mon oncle (ils étaient cousins par alliance), je vous remercie très humblement de ce que vous avez si courtoisement gouverné mon duché. Si vous avez pour agréable de demeurer avec moi, vous aurez le même traitement que moi-même. » M. de Bièvre lui répondit : « Monsieur, j'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de cette guerre : j'aurais fort souhaité que monsieur de Bourgogne ne l'eût jamais commencée ; et je crains qu'à la fin lui et nous n'y demeurions et n'en soyons les victimes. » Ces paroles prophétiques ne devaient pas tarder à recevoir un triste accomplissement. Le siège de Nancy par les Lorrains dura depuis le 15 septembre jusqu'au 5 octobre 1476. René, après avoir envoyé une bonne garnison dans la place, vint s'établir à Saint-Nicolas pour rendre plus facile le service des subsistances de son armée. Il y était à peine arrivé qu'on vint l'avertir que le duc de Bourgogne approchait et que ses troupes étaient déjà aux environs de Neufchâteau.

La nouvelle était vraie. Le 8 octobre 1476, le duc Charles se présentait aux portes de Toul que les magistrats lui fermèrent en le suppliant de respecter leur neutralité, moyennant quoi ils lui fourniraient toutes les vivres dont il aurait besoin pour ses troupes qui se logèrent dans les faubourgs et dans les villages voisins. Le 17, il était à Dieulouard. Quelques jours se passèrent de part et d'autre à s'observer et à escarmoucher ; enfin, le 25 octobre, les Bourguignons vinrent mettre le siège devant Nancy. C'était la troisième fois depuis quelques mois. René se rendit aussitôt à Bâle pour tenir conseil avec les Suisses ses confédérés, sur les moyens de résister à leur puissant ennemi et de faire lever le siège de Nancy. Cette ville était étroitement bloquée depuis plus d'un mois déjà, que les cantons n'avaient pas encore pris de décision définitive. L'hiver était venu, et les Suisses ne se souciaient pas de se mettre en campagne dans une saison si défavorable. Le duc René se décida à offrir quatre florins de solde par mois à tous ceux qui s'enrôleraient sous sa bannière, et, à partir de ce moment, il eut plus de soldats qu'il n'eût osé en espérer. Cependant les provisions des assiégés étaient épuisées, on manquait de tout à Nancy ; d'un autre côté, les capitaines lorrains qui commandaient dans toutes les petites places environnantes ne cessaient de tourmenter et d'inquiéter les assiégeants. Le jour de Noël, les Suisses se mirent en marche ayant le duc de Lorraine à leur tête.

Le siège traînait toujours en longueur, grâce à la trahison de Nicolas de Campobasso qui, par ressentiment d'un outrage qu'il avait reçu du duc Charles avait résolu de le perdre et de le livrer mort ou vif à ses ennemis. Voici à quelle occasion. Le maître-d'hôtel du duc René, nommé Chiffon de Vachière, voulant pénétrer dans Nancy pour annoncer aux assiégés la venue

prochaine de son maître, fut pris par les Bourguignons, et Charles donna l'ordre de le pendre incontinent. En vain tous les officiers, qui environnaient le duc, le suppliaient d'accorder la vie au pauvre prisonnier. Il ne voulut rien entendre et Campobasso lui dit alors : « Monsieur, il a fait comme un fidèle serviteur. Si un de nous était pris en vous servant et qu'on le fist pendre, vous n'en seriez pas content. Si vous le faites mourir, vous devez vous assurer que les Lorrains vengeront sa mort sur plusieurs des vôtres qui sont entre leurs mains. » Le duc de Bourgogne, cédant alors à un mouvement de violence impardonnable, souffleta, de son gantelet de fer, le comte de Campobasso, qui, forcé de dévorer cet affront, jura, au fond de son cœur, qu'il s'en vengerait. Chiffon de Vachière fut pendu sur l'heure à la lueur des flambeaux. Le lendemain les assiégés réclamèrent le prisonnier en échange des Bourguignons qu'ils avaient en leur pouvoir. Il était trop tard ; ils ne purent obtenir que son corps, qui ne leur fut même livré qu'avec grand'peine et qui fut enterré avec pompe à côté du maître-autel de Saint Georges. Ce pieux devoir accompli, les représailles commencèrent ; un prisonnier bourguignon fut pendu à la fenêtre d'une tour qui faisait face au camp du duc de Bourgogne, et le duc René donna l'ordre de traiter de la même manière tous les prisonniers bourguignons qui étaient détenus dans les petites places de guerre dont il était encore maître, ou qui seraient pris à l'avenir. On devait leur attacher sur la poitrine un écriteau portant ces mots : « Pour très-grande inhumanité et meurtre commis cruellement en la personne de feu le bon Chiffon de Vachière et de ses compagnons, après qu'ils ont été pris en bien et loyaument servant leur maître, par le duc de Bourgogne, qui, par sa tyrannie, ne se peut saouler de répandre le sang humain, faut ici finir mes jours. » Cet ordre terrible fut exécuté, et plus de cent vingt

malheureux prisonniers périrent victimes de la brutale opiniâtreté du duc Charles.

Mais revenons au siège de la place. La famine y allait toujours croissant, et la garnison en était venue à vivre de la chair des chevaux, des chiens, des chats et des rats. A deux reprises différentes, des émissaires parvinrent à s'échapper de Nancy pour aller supplier le duc René de faire hâte pour secourir sa fidèle capitale. Nous l'avons déjà dit, le duc n'était parvenu à se mettre en marche que le 25 décembre. Dès qu'il se vit assuré des auxiliaires qu'il avait eu tant de peine à réunir, il s'empessa de mander à tous les commandants des places lorraines de réunir leurs contingents, le 4 janvier 1477. Le 4 de ce mois, René entra en effet à Saint-Nicolas avec une quinzaine de mille hommes. Le jour même, Campobasso déserta avec sa troupe et, suivi de quelques autres traîtres, passa dans le camp des Lorrains. Le dimanche 5 janvier 1477, Charles-le-Téméraire, qui, dès la veille au soir, avait pris la résolution d'attaquer le duc René, mit sa troupe en bataille et marcha à l'ennemi. Il s'établit sur un ruisseau passant entre la Madelaine et Jarville, au point où est aujourd'hui Bon-Secours. De leur côté, les Lorrains se mirent en marche et s'acheminèrent, en bon ordre, vers Nancy. Bientôt les deux armées furent en présence : la bataille commença entre dix et onze heures du matin. En peu de temps les Bourguignons furent culbutés de toutes leurs positions, et le duc Charles comprit qu'il ne lui restait plus qu'à mourir en brave chevalier, en soutenant les siens. Lorsqu'il voulut se couvrir la tête de son heaume, un lion d'argent doré, qui en ornait le cimier, se détacha et tomba. *Hoc est signum Dei*, dit le prince frappé de ce mauvais présage, et il se jeta au plus fort de la mêlée. Ses efforts furent vains ; entraîné lui-même par la foule des fuyards, il cherchait à regagner, de toute la vitesse de son cheval, le quartier qu'il avait

occupé pendant le siège, lorsqu'il fut atteint, à la queue de l'étang Saint-Jean, par un gentilhomme lorrain nommé Claude de Beaumont, lequel le renversa d'un coup de lance. Le duc se releva et se mit en défense ; deux autres coups de lance l'ayant mis en grand péril, il s'écria : « Sauve le duc de Bourgogne. » Beaumont, qui par malheur était sourd, crut entendre *vive le duc de Bourgogne*, il revint à la charge, fendit la tête à son adversaire, depuis l'oreille jusqu'à la mâchoire, et passa outre sans savoir à qui il avait eu affaire. Le soir même, René entra triomphalement dans la ville de Nancy.

Dans la cour de son palais, il trouva une espèce de trophée composé des têtes de chevaux, des ânes, des chiens et des chats que les habitants avaient été réduits à manger pendant le siège. Cependant on était toujours dans l'ignorance absolue de ce qu'était devenu le duc de Bourgogne, lorsque Campobasso vint présenter à René un jeune page de Charles-le-Téméraire, nommé Baptiste Colonna, qui lui raconta qu'il s'était trouvé près de son maître quand celui-ci avait été renversé de cheval, et qu'il l'avait vu tuer sur place. Le lendemain de la fête des Rois on fit des recherches au lieu indiqué, et parmi une foule de cadavres on trouva celui du duc ; il avait été complètement dépouillé, et une partie du corps et du visage était engagée dans la glace. On s'assura de son identité à l'absence de quelques dents qu'il avait perdues dans une chute, à la cicatrice de la blessure dont il avait été atteint à la gorge en combattant sur le champ de bataille de Montlhéry, à la longueur de ses ongles, à la trace d'un bouton charbonneux qu'il avait eu jadis à l'épaule, à une fistule qui s'était déclarée à l'abdomen, et enfin à un ongle de pied difforme. A ces différents signes, son frère, le Bâtard Antoine de Bourgogne, qui avait été fait prisonnier, le reconnut de la manière la plus positive. A côté de lui gisait, la tête écrasée, Jean

de Rubempré, sire de Bièvre. Leurs deux corps furent rapportés en grande cérémonie à Nancy, où on leur rendit tous les honneurs funèbres dus à leur rang ; René visita l'illustre mort plusieurs fois, pendant qu'il demeura exposé sur son lit de parade, et dans une de ses visites il prit la main du cadavre en disant : « Chier cousin, vos âmes ait Dieu, vous nous avez fait moult maux et douleurs. » Le dimanche 12 janvier, le corps embaumé et renfermé dans un double cercueil de plomb et de bois, fut porté en grande cérémonie à Saint-Georges, où il demeura jusqu'en 1550. Tous les morts restés sur le champ de bataille furent enterrés près d'une chapelle que le duc René fit bâtir, et qui reçut le nom de *chapelle des Bourguignons* ; à la même place est aujourd'hui l'église de Bon-Secours.

À l'endroit où le corps de Charles-le-Téméraire fut retrouvé on planta une croix de pierre portant l'inscription suivante :

En l'an de l'Incarnation  
Mil quatre cens septante six  
Veille de l'apparution,  
Fut le duc de Bourgogne occis t  
Et en bataille ici transis,  
Ou croix fut mise pour mémoire,  
René, duc de Lorraine, mercy  
Rendant à Dieu pour la victoire.

En 1610, cette croix étant tombée de vétusté, M. de Haraucourt, gouverneur de Nancy, la fit relever. On la voit encore aujourd'hui à l'étang Saint-Jean.

Quelques années après la bataille dans laquelle périt Charles-le-Téméraire, eut lieu à Nancy l'un des derniers duels judiciaires

dont l'histoire ait conservé le souvenir. Il s'agissait de la rançon du bâtard de Bourgogne, dont Baptiste de Roquelaure, homme d'armes français, réclamait moitié de Jehennon de Bidots, panetier du duc René. Plusieurs fois le débat des deux parties fut porté devant le duc de Lorraine. On ne put venir à un accommodement, et un duel en champ clos fut enfin assigné aux deux adversaires, pour le 22 octobre 1482. Jehennon de Bidots se présenta seul dans la lice, et Roquelaure fut débouté de toutes ses prétentions et condamné à tous les dépens. René enrichit Nancy de monuments somptueux ; ainsi l'église de Saint-Nicolas fut commencée sous son règne, en 1495 ; l'église des Cordeliers fut de même construite par ses ordres, ainsi que la fontaine située au milieu de la place Saint-Epvre. En 1502, ce prince voulant soulager la misère de son peuple, en proie à la famine, fit commencer la construction de son palais de Nancy. Après sa mort, arrivée le 10 décembre 1508, son corps fut transporté à Nancy, où il reçut la sépulture dans l'église des pères Cordeliers. Le tombeau de ce prince, placé aujourd'hui à la chapelle Ronde, est un des plus magnifiques monuments du XVI<sup>e</sup> siècle.

Antoine-le-Bon succéda à son père René II, et son règne, qui ne dura pas moins de trente-cinq ans, fut une ère de bonheur pour la Lorraine. On fêta avec pompe la naissance de François, fils aîné d'Antoine (15 février 1517) ; entre autres divertissements, un magnifique tournoi eut lieu à Nancy. Vingt-huit ans plus tard, les obsèques du duc François, célébrées avec la plus grande magnificence, attiraient dans la ville tous les princes de la maison de Lorraine ; sa dépouille mortelle fut enterrée dans l'église des Cordeliers. Charles III, son fils et son successeur, n'avait que trois ans lorsqu'il monta sur le trône ducal. En 1551, la fameuse ligue des princes allemands et du roi

de France amena Henri II en Lorraine. Le 14 avril, le monarque fit son entrée à Nancy. La duchesse douairière Christine de Danemark, qui voyait avec une extrême appréhension l'intervention de la France dans les affaires du duché, s'était hâtée de prévenir l'empereur Charles V de ce qui se tramait contre sa puissance ; elle fut dépouillée de la régence du duché de Lorraine, et ses supplications pour obtenir du roi lui-même la révocation de cette décision, furent vaines. Henri II lui répondit qu'il considérait le duc Charles comme son propre fils puisqu'il lui destinait la main de sa fille Claude ; qu'il serait le plus zélé défenseur de ses états ; et que s'il croyait devoir les occuper militairement, c'était que les conjonctures présentes lui imposaient cette dure obligation. Le lendemain, il quitta Nancy et y laissa le maréchal de Saint-André avec cent hommes d'armes et environ six mille hommes d'infanterie. Le 18 du même mois, Henri II entra en maître dans la ville de Metz.

Pendant quelques années le duc Charles résida à la cour de France. Le 22 janvier 1558, il épousa la princesse Claude, à Notre-Dame de Paris ; ce fut seulement au mois d'octobre de l'année suivante qu'il fit son entrée à Nancy. Il y consacra quelques mois à remettre l'ordre dans toutes les affaires de l'état et retourna ensuite à la cour de son beau-père. Au mois de mai 1564, le jeune roi Charles IX et la reine, sa femme, visitèrent Nancy, après avoir assisté, comme parrain, au baptême de Henri, fils aîné du duc Charles III ; les cérémonies et les fêtes somptueuses qui accompagnèrent ce baptême furent célébrées à Bar et durèrent neuf jours entiers. Dès qu'elles furent terminées, la cour se rendit à Dijon. En l'année 1598, nous voyons le duc Charles III faire en cour de Rome quelques tentatives pour obtenir que la ville de Nancy devînt le siège d'un nouvel évêché, qui devait

être donné au cardinal de Lorraine, son fils. Mais ces projets furent traversés par l'influence du cardinal d'Ossat, chargé des affaires de France auprès du Saint-Siège. De son côté, l'archevêque de Trêves protesta contre cette création nouvelle qui eût porté préjudice à ses droits ; les démarches de Charles III restèrent donc sans résultat. Ce prince dut se contenter de solliciter et d'obtenir seulement l'érection d'une collégiale, dont le chef prit le titre de primat. Cette primatiale fut créée par une bulle pontificale du 15 mars, et érigée dans la *ville neuve* de Nancy, que le duc Charles avait fondée et entourée de murailles. On posa la première pierre de l'église le 13 septembre de cette année.

Pendant toute la durée des guerres de religion, la haute sagesse du duc de Lorraine sut garantir ses états des commotions violentes qui ébranlèrent le royaume. En 1603, Henri IV vint passer quelque temps à Nancy pour voir sa sœur Catherine de Bourbon, laquelle avait épousé le duc de Bar, fils aîné de Charles III. Le roi de France fut accueilli par le prince lorrain de la manière la plus brillante. Le 14 mai 1608, Charles III mourut à Nancy après avoir longtemps souffert de la maladie qui le conduisit au tombeau. Ses funérailles furent célébrées avec une rare magnificence. Un livre spécial, composé avec le luxe le plus splendide par le sieur de la Ruelle, nous a conservé tous les détails de cette cérémonie funèbre qui peut à bon droit passer pour un des plus grands spectacles de l'époque. Un même jour, le 18 juin 1608, vit les obsèques de Charles III et l'intronisation de son successeur ; mais l'entrée solennelle du nouveau duc Henry, surnommé le Bon, n'eut lieu que deux jours plus tard. Ce fut aussi à Nancy que ce prince mourut (31 juillet 1624), et suivant son désir, il fut enterré devant l'autel de Notre-Dame, dans l'église de Saint-Georges. Le duché passa ensuite à son

gendre, Charles de Vaudemont, qui avait épousé la princesse Nicole de Lorraine, sa cousine germaine. Charles de Vaudemont était né le 5 avril 1604 : à l'âge de dix ans il avait été conduit par son père à la cour de France ; là, élevé auprès du roi Louis XIII, qui n'avait que trois ans de plus que lui, il s'en était fait aimer. Quand son brillant mariage lui eut assuré la couronne ducal, il fit son entrée solennelle à Nancy, le 1<sup>er</sup> mars 1626. Bien différent de ses deux prédécesseurs, Charles IV était plein d'effervescence, batailleur et brouillon ; aussi saisit-il avidement et sans s'inquiéter des intérêts de son peuple, la première occasion qui se présenta de satisfaire son humeur guerrière : il eut l'insigne folie de s'allier secrètement au roi d'Angleterre, Charles I<sup>er</sup>, pour faire la guerre à la France. Les menées des deux alliés furent découvertes, et de ce moment le cardinal de Richelieu décida la ruine du duché de Lorraine au profit de la couronne royale. Une espèce de raccommodement entre Louis XIII et Charles IV suspendit pour quelque temps la marche fatale des événements. En septembre 1629, Gaston d'Orléans, frère du roi, s'étant retiré à Nancy, à la cour du duc, par haine contre le ministre tout-puissant, il y fut accueilli avec les égards et les prévenances dues à son rang. Pendant son séjour en Lorraine, le prince français devint amoureux de Marguerite, sœur du duc Charles IV, et les propos qui, dès cette époque, se tinrent sur les projets de mariage qu'on prêtait à son frère, portèrent Louis XIII à lui faire toutes les avances possibles pour le décider à revenir à Paris. Gaston se rendit à l'invitation du roi, mais sans rien oublier de ses griefs contre le cardinal. Au commencement de 1631 il fit de nouveau demander un asile au duc de Lorraine, en même temps qu'il sollicitait la main de sa sœur Marguerite. Charles IV voulait prendre le temps de réfléchir ; le duc d'Orléans n'en devint que plus pressant ; enfin les paroles étant de part et d'autre engagées, il revint à Nancy. Le roi envoie alors message

sur message en Lorraine pour demander au duc des explications sur les bruits qui courent relativement au mariage de sa sœur Marguerite avec le duc d'Orléans. Charles IV en nie la réalité ; et pendant quelques mois il va guerroyer en Allemagne à la tête des troupes lorraines. L'arrivée du roi à Metz le décide à revenir dans ses états qu'il craint de voir envahir ; bientôt le mariage, cause de tous ces démêlés, est célébré le 13 janvier 1632, dans le monastère du Saint-Sacrement de Nancy. La colère de Louis XIII en fut si grande qu'il fit écrire au parlement de Metz pour demander la punition exemplaire d'un acte qu'il qualifiait de rapt. Charles IV, sous prétexte de tenir une armée au service de l'Empereur, et de se mettre en garde contre une agression de Gustave-Adolphe, ne cessait de lever des troupes. Louis XIII le fit en vain prier de désarmer, il n'y voulut pas consentir ; le cardinal de Richelieu résolut de l'y contraindre par la force. La province fut envahie, et les troupes françaises parurent devant Nancy. Un traité onéreux pour le duc de Lorraine en paya la retraite.

Ce traité signé à Liverdun ne ramena le calme que pour trop peu de temps. Dès l'année 1633, le roi de France marcha de nouveau sur la Lorraine ; Charles IV dépêcha son frère, le cardinal, au-devant de Louis XIII, pour tâcher de l'adoucir et d'éloigner l'orage qui le menaçait. Celui-ci renvoya le cardinal à son ministre, et Richelieu lui signifia crûment que, si le duc Charles IV voulait que le roi se fiât à sa parole, il n'avait d'autre parti à prendre que de lui donner en dépôt la ville de Nancy, la seule qui lui restait de tous ses états. Le cardinal de Lorraine se récriant contre une condition si dure, déclara qu'il ne conseillera jamais à son frère de l'accepter. Les conférences furent rompues, le roi refusa de suspendre sa marche, et, le 22 août les troupes françaises parurent devant Nancy. Ce fut alors que Charles IV, pour désarmer la haine du cardinal, se démit des

duchés de Lorraine et de Bar en faveur de son frère le cardinal François (26 août 1633). Le cardinal de Richelieu, qui voulait à tout prix occuper Nancy, n'en persista pas moins dans ses projets : les hostilités commencèrent devant cette place. Un nouveau traité, souscrit par le duc Charles IV, le 6 septembre 1634, stipulait la remise de la capitale de la Lorraine entre les mains du roi ; mais Charles avait enjoint à M. de Mouy qui commandait dans la ville, de n'en ouvrir les portes que sur un ordre exprès signé par lui. Il avait le dessein de s'y jeter lui-même et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité ; il n'y put parvenir. Le 24 septembre 1633, la garnison lorraine évacua Nancy et la livra aux troupes françaises, qui l'occupèrent incontinent.

Le lendemain 25, Louis XIII entra en conquérant dans la cité ducale. Ce fut un jour de deuil pour les habitants, qui s'enfermèrent chez eux et refusèrent de s'associer par le moindre signe de joie au triomphe des armes françaises. Toutefois, le soir, l'ordre leur ayant été donné d'allumer des feux devant chaque maison, ils furent contraints d'obéir. Un grand artiste, Jacques Callot, né à Nancy, en 1593, se montra surtout animé de ces sentiments patriotiques. À la fois illustre comme dessinateur, peintre et graveur, il avait, à la demande du roi de France, déjà exécuté quelques belles gravures pour transmettre à la postérité ses principaux succès militaires. Louis XIII lui fit des offres magnifiques, après la prise de Nancy, afin de l'engager à perpétuer aussi par la gravure le souvenir de cette conquête ; mais l'artiste lorrain répondit avec une noble fierté « qu'il aimerait mieux se couper le pouce plutôt que de faire quelque chose de contraire à l'honneur de son prince et de sa patrie. » Louis XIII eut le bon esprit d'admirer ce patriotique désintéressement et d'envier à Charles IV un pareil sujet.

Lorsque le duc de Lorraine rentra à Nancy, tous les habitants s'empressèrent de lui témoigner par leurs acclamations la vive affection qu'ils lui portaient. Il n'y en avait pas un qui ne partageât les sentiments de Callot. Le 1<sup>er</sup> octobre suivant, Louis XIII reprit la route de Paris, laissant pour gouverneur de la place M. de Brassac, avec une garnison de huit mille hommes. Le duc Charles, par déférence, suivit le roi jusqu'à Tout, puis revint à Nancy ; mais désespéré de ne plus être le maître dans sa capitale, il s'en éloigna bientôt. D'abord il alla à Lunéville, puis il s'établit à Mirecourt, où il passa l'hiver à dissimuler son humiliation. L'annulation du mariage de Gaston d'Orléans préoccupait toujours Louis XIII et son ministre. Ils en vinrent à faire citer Charles IV devant le parlement de Paris, comme coupable de rapt et de séduction de la personne du prince français ; et le duc de Lorraine, outré de cet affront, se démit une seconde fois de tous ses états en faveur du cardinal son frère, qui prit aussitôt le titre de duc de Lorraine. Charles sortit de ses états et se retira en Alsace.

La substitution du cardinal-duc François, à la place de son frère Charles IV, n'amena aucune amélioration dans les affaires de la Lorraine : Richelieu le pour- : suivit de la même haine obstinée qu'il avait déployée contre son prédécesseur. Le nouveau duc ayant épousé en toute hâte sa cousine Claude de Lorraine, sœur cadette de la duchesse Nicole, pour contrarier les vues usurpatrices de la France, fut arrêté à Lunéville et conduit à Nancy, où on l'enferma avec la duchesse dans le château ducal. Les deux époux parvinrent à se soustraire à la surveillance active dont ils étaient environnés, et s'évadant à la faveur de la nuit du 1<sup>er</sup> avril 1634, déguisés en paysans, ils gagnèrent Besançon, où ils trouvèrent le duc Charles, et de là se retirèrent en Toscane auprès de la duchesse leur tante, fille du duc Charles III.

Cependant Richelieu activait avec ardeur l'achèvement de son œuvre ; il lui tardait d'être maître de la Lorraine, et la seule place forte importante qui lui fit encore ombrage était la Mothe.

L'investissement de la place commença, le 8 mars 1634. Bientôt le siège commença ; il fut extrêmement long et meurtrier, car la capitulation qui livra la Mothe aux troupes françaises ne fut signée que le 26 juillet 1634. L'année suivante, le duc Charles rentra en Lorraine et se rendit promptement maître de quelques petites places et châteaux-forts défendus par les Français. Ses succès alarmèrent tellement le cardinal de Richelieu, qu'il décida Louis XIII à rentrer dans cette province. Le 6 septembre, le roi arriva à Saint-Dizier où était fixé le rendez-vous général de son armée. Après une campagne désastreuse, le duc de Lorraine fut encore obligé d'abandonner ses états et de se retirer en Franche-Comté d'abord, puis dans les Pays-Bas. En 1636, ordre fut donné de démolir tout ce qui restait de châteaux et de maisons fortes dans le pays conquis. Déjà Nancy avait été démantelé.

En 1638, Charles rentre de nouveau en Lorraine que les Français envahissent encore une fois. L'année suivante, le cardinal de Richelieu fait des démarches pour détacher le duc du parti impérial et pour le gagner à la France ; mais ces démarches n'ont aucun succès. Les négociations abandonnées, reprises, abandonnées encore, puis remises sur le tapis, amenèrent enfin une solution. Charles se détacha de l'Empire et de l'Espagne, et vint en personne à Paris, où il arriva le 7 mars 1641. Un traité, qui reçut le nom de *Petite Paix*, fut conclu le 21 du même mois : mais le 28 avril suivant, le duc protesta contre ce traité qui lui avait été extorqué. Il tint d'abord sa protestation secrète, pour se donner le temps de recouvrer les places qui devaient lui être rendues, selon la teneur du traité. Cet artifice ne les lui donna que peu de

temps ; ses dispositions hostiles furent bientôt évidentes, et le cardinal de Richelieu fit sur-le-champ reprendre possession par les Français de toutes ces mêmes places, excepté de celle de la Mothe dont on ne put faire sortir les Lorrains que par un nouveau siège, après lequel on en démantela les fortifications (1644). La guerre avait donc éclaté de nouveau, lorsque le cardinal de Richelieu mourut le 4 décembre 1642. Louis XIII n'ayant pas tardé à le suivre au tombeau (14 mai 1643), l'espérance revint dans le cœur du duc Charles. Il ne gagna rien toutefois à ce changement. Le nouveau ministre, Mazarin, ne fit qu'enchériser sur la haine de son prédécesseur ; le duc, en 1645, reprit donc ouvertement le parti de l'Espagne. En 1648, Charles IV fit encore une vaine tentative pour rentrer en grâce avec la France. En 1650, une armée lorraine, sous les ordres du comte de Ligniville se saisit rapidement de quelques places importantes : elle menaçait Nancy, lorsque M. de La Ferté parvint en une nuit à ravitailler cette ville, et à y jeter assez de monde pour la mettre à l'abri d'une surprise. Toutes les conquêtes de M. de Ligniville furent bientôt reprises par le même capitaine.

Pendant dix années encore, le duc Charles IV éprouva toutes les adversités auxquelles il était voué depuis si longtemps, et ce ne fut qu'en 1661 qu'un nouveau traité lui rendit tous ses états à la condition que Nancy serait démantelée (28 février). Le 4 mai 1661, les Français commencèrent à raser les fortifications de la ville neuve, et au mois de septembre suivant ce fut le tour de la vieille ville. C'est par une des brèches faites dans les murailles de sa capitale, que Charles IV y reparut d'abord, le 4 septembre 1663, aux acclamations de ses fidèles sujets ravis de revoir leur prince. Le lendemain eut lieu la cérémonie solennelle de son entrée, à la tête de toute sa cour, de ses gardes et d'une partie de la population. Dès qu'il se revit en possession de sa ville

ducale, Charles ne songea plus qu'aux fêtes et aux plaisirs de toute espèce. Les carrousels, les bals, la comédie et la chasse devinrent ses seuls passe-temps et ses seules occupations. Le peuple lui-même trouvait dans ces amusements un allègement à la misère à laquelle il était réduit par l'excès des charges publiques. Ces joies devaient être de courte durée. En 1670, la Lorraine fut envahie de nouveau par une armée française sous les ordres du maréchal de Créqui : le 1<sup>er</sup> septembre, celui-ci entra dans Nancy sans éprouver la moindre résistance. Le palais ducal fut livré au pillage, la bourgeoisie désarmée, les archives enlevées ainsi que les registres de la cour des comptes ; on saisit et l'on emporta également l'artillerie et les armes qui se trouvaient emmagasinées dans l'arsenal. Le duc Charles, qui s'était réfugié dans les montagnes des Vosges, fut réduit une fois de plus à s'éloigner de ses états et à se retirer en Allemagne. En 1673, Louis XIV vint s'établir à Nancy dans le palais ducal, pour tenir plus efficacement en échec la ligue formée le 1<sup>er</sup> juillet contre les Français, par le roi de Hollande, l'Empereur et le duc de Lorraine. La vieille ville, par ses ordres, fut remise en état de défense. Enfin le belliqueux duc Charles mourut le 18 septembre 1675, à l'âge de soixante-douze ans et au moment où il venait de gagner la bataille de Konts-Sarebruke sur le maréchal de Créqui.

À Charles IV succéda son neveu Charles V, fils du duc Nicolas-François. Pendant toute la durée de son règne, il fut, comme l'avait presque constamment été son prédécesseur, dépossédé de ses états, qui restèrent entre les mains de Louis XIV. Charles V mourut le 18 avril 1690. Le duc Léopold, son fils, remis en possession de la Lorraine par le traité de Ryswick, signé le 31 octobre 1697, fit apporter à Nancy le corps du duc Charles V, qui était resté dans l'église des Jésuites à Innsbruck : on déposa la dépouille mortelle du feu duc dans l'église des Cordeliers, et ses

obsèques furent célébrées avec une grande pompe, le 19 avril 1700 et les deux jours suivants. Léopold trouva sa capitale presque déserte et démantelée ; son premier soin fut d'effacer les traces des désastres qui l'avaient accablée. Son règne fut une époque de paix et de bonheur ; la Lorraine put cicatriser ses plaies : Nancy devint, grâce aux embellissements qui lui furent prodigués, la ville la plus élégante et la plus brillante. En 1704, après la prise de Landau, Louis XIV fit annoncer à Léopold qu'il recevrait incessamment une garnison française à Nancy. Le duc fit de vaines protestations ; il dut céder à la force, et se retira à Lunéville où il bâtit un palais magnifique. Il y fit sa demeure tant que les troupes françaises occupèrent Nancy. En 1714 seulement, les troupes françaises évacuèrent Nancy, et le 25 novembre la cour ducale y rentra solennellement. Léopold mourut à Lunéville, le 27 mars 1729 ; son corps, transféré à Nancy, y resta en dépôt dans l'église des Jésuites jusqu'au 7 juin suivant, jour marqué pour son inhumation dans l'église des Cordeliers. Le duc François, fils et successeur de Léopold, apprit à la cour de Vienne que la couronne lui était échue. Il vint en Lorraine et fit son entrée solennelle à Nancy le 3 janvier 1730. Bientôt il retourna en Autriche, après avoir visité ses états qu'il ne devait plus revoir. Le 3 octobre 1735, un traité fut signé à Vienne, qui dépouillait le duc François, auquel les puissances contractantes assuraient en échange le grand-duché de Toscane. La Lorraine devait être donnée au roi Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, pour être réunie après lui à la couronne de France. L'Empereur, voulant dédommager le jeune duc de Lorraine, qu'il aimait tendrement, lui donna la main de sa fille Marie-Thérèse, unique héritière de l'Empire. Quelque brillant que fût l'avenir qui lui était réservé, François hésita longtemps avant d'accéder au sacrifice qu'on attendait de lui.

Le 21 mars 1737, le roi Stanislas fut mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar. Des fêtes somptueuses, sans doute, signalèrent cet événement, mais le cœur des Lorrains y prit fort peu de part. Le nouveau souverain n'avait pas encore fait son entrée solennelle à Nancy, il attendait que les préventions se fussent calmées ; mais force lui fut de passer outre. Le 9 août, lorsqu'il entra à Nancy, cette ville resta muette et présenta plutôt l'image de la désolation que celle de la joie. Plusieurs familles avaient fait murer les fenêtres de leurs hôtels donnant sur la rue où devait passer Stanislas ; presque tous s'étaient réfugiés à la campagne pour ne pas être les témoins d'un fait qui froissait toutes leurs affections, toutes leurs susceptibilités. Le règne entier de Stanislas fut employé à préparer la réunion définitive de la Lorraine à la France, en effaçant jusqu'aux souvenirs d'une nationalité dont le souvenir importunait. Cette proscription s'étendait jusqu'aux monuments. Le palais de la Malgrange, commencé par les derniers ducs et encore inachevé, fut détruit, et ses matériaux employés à l'édification de l'église de Bon-Secours, qui s'éleva sur l'emplacement même de la chapelle des Bourguignons. Le palais ducal, bâti à l'extrémité de la Carrière, par Léopold et par François IV, fut également rasé, et sur le même emplacement, s'éleva l'hôtel du gouvernement, qui sert aujourd'hui à loger le préfet de la Meurthe. L'ancien château, l'arsenal, la salle de l'opéra, l'hôtel des pages, et d'autres bâtiments considérables, furent convertis en casernes. Enfin, on ne respecta pas davantage l'église de Saint-Georges elle-même. Chaque année, le jour des Rois, une procession rappelait au peuple la délivrance de Nancy ; elle fut défendue. On ordonna la suppression des confréries bourgeoises d'arbalétriers et d'arquebusiers, et aucun habitant ne put avoir chez lui des armes à feu, à moins qu'il ne fût noble. Il ne faudrait pas croire cependant que le règne de Stanislas ait été fatal à la Lorraine, en

général, et à la ville de Nancy, surtout. A partir de 1745, l'influence du souverain donna dans cette cité une très-grande impulsion à la culture des sciences et des arts libéraux. C'est à Stanislas que sont dues les constructions de la place Royale, et les portes triomphales qui donnent accès dans la ville. La place Carrière, digne d'une capitale, par sa magnificence, fut construite alors ; les fontaines de la place Stanislas, aujourd'hui la place d'Alliance, s'élevèrent ; enfin une statue du roi Louis XV décora le centre de la place Royale. La malencontreuse idée qui avait présidé à la consécration de ce dernier monument fut, il est vrai, plus que critiquée par les Lorrains. Aussi, l'effigie du roi de France reçut-elle de nombreuses insultes dont on ne rechercha pas les auteurs. Elle devait, en définitive, tomber sous les coups des volontaires marseillais à l'époque de la Révolution. Aujourd'hui, à la même place, on voit la statue du roi Stanislas. Jamais hommage plus mérité ne fut, du reste, rendu à un prince ; car Stanislas, qui avait à lutter contre les préventions les plus profondément enracinées, eut l'art de se faire aimer des Lorrains, qui lui donnèrent le surnom de *Bienfaisant*.

Lorsque la nouvelle de la mort du duc de Lorraine, devenu l'empereur François I<sup>er</sup>, arriva à Nancy, ce fut dans cette ville un deuil général, et personne n'essaya de comprimer les manifestations de la douleur publique. Chacun sait la fin tragique du roi de Pologne, qui mourut le 23 février 1766, à Lunéville : il fut enterré aux Minimes de Bon-Secours et généralement regretté de ses sujets. De ce moment, Nancy devint une ville française. Les Lorrains durent s'habituer peu à peu à la perte de leur ancienne indépendance ; mais il faut le dire, cette transformation en province française ne s'est pas effectuée en un jour. Il existe encore des familles dans lesquelles ce vieil esprit de nationalité n'est pas tout à fait éteint.

Dès le commencement de la Révolution, la population de Nancy s'associa sans réserve à ce grand mouvement des esprits. Nous devons ici nous arrêter un instant sur un fait qui alors occupa vivement les hommes placés par la force des choses à la tête des affaires du pays. Au commencement du mois d'août 1790, une insurrection éclata dans les trois régiments qui tenaient garnison à Nancy. C'étaient les régiments du Roi-infanterie ; de Mestre de Camp-cavalerie ; et de Châteauvieux-Suisse. Ils réclamaient la remise de tout l'arriéré de solde qui leur était dû. Les caisses furent enlevées à main armée, l'autorité des officiers méconnue, à tel point que beaucoup d'entre eux demandèrent à se retirer, tandis que les autres se cachaient pour se soustraire aux mauvais traitements de la soldatesque. L'Assemblée nationale prit aussitôt les mesures les plus énergiques pour mettre un terme à ce fâcheux état de choses, et un décret sévère, qu'elle rendit contre les insurrections militaires, dans sa séance du 16 août 1790, sembla tout faire rentrer dans l'ordre. Dès le 20 août, l'insurrection paraissait étouffée, mais le régiment suisse persista dans son insubordination ; les deux autres régiments se joignirent bientôt à lui, et la populace de Nancy se réunit aux rebelles.

Un régiment de carabiniers était en garnison à Lunéville ; il n'avait pas pris part à l'insurrection. M. de Malseigne, général inspecteur, et quelques officiers de la garnison de Nancy, se réfugièrent dans ses rangs. M. Dénoué, commandant de la ville, fut blessé et traîné en prison ; l'arsenal fut forcé, et toute la garnison avec quelques gardes nationales sortirent de Nancy pour marcher contre les carabiniers de Lunéville : ceci se passait le 28 août. Dans sa séance du 31 août, l'Assemblée nationale adopta une proclamation rédigée par Barnave, où elle rappelait

la garnison de Nancy à l'honneur et au devoir ; M. de Bouillé avait pris quelques mesures pour réprimer le désordre : l'Assemblée les approuva à l'unanimité. Dans la séance du 2 septembre, on apprit que M. de Malseigne avait été livré aux mutins par les carabiniers, mais que M. de Bouillé ayant réuni à Frouard tout ce qu'il possédait de troupes disponibles et de gardes nationales de Metz, de Tout et de Pont-à-Mousson, avait marché sur Nancy, et avait sommé les trois régiments de lui remettre MM. de Malseigne et Dénoué, et d'attendre sa venue hors de la ville en bataille, en jurant que si ces conditions n'étaient pas exécutées dans deux heures, il saurait donner force à la loi et faire respecter les décrets de l'Assemblée nationale. Les deux prisonniers furent rendus, on annonça que les régiments allaient obéir ; mais, en approchant de Nancy, la petite armée de M. de Bouillé trouva une porte gardée par les Suisses. Les volontaires de la garde nationale composaient l'avant-garde. Ils furent reçus à coups de canon et de fusil, une affaire s'engagea. La fusillade dans les rues devint extrêmement vive. Les régiments insurgés obligés enfin de se rendre, reçurent l'ordre de quitter Nancy sur l'heure. On envoya le régiment du Roi à Verdun ; le Mestre de Camp, en partie dispersé, en partie prisonnier, partit immédiatement pour Toul ; et les Suisses du régiment de Châteaueux, qui avaient le plus souffert, furent envoyés à Moyenvic et à Marsal (31 août, de quatre à sept heures du soir). Le nombre des morts était grand de part et d'autre ; la seule garde nationale de Metz eut trente hommes tués dans ses rangs. Depuis des siècles, il régnait entre les populations de Metz et de Nancy une sorte de rivalité malveillante ; les tristes événements du 31 août 1790 n'ont fait que l'aviver, et aujourd'hui encore ces deux villes si voisines n'en sont pas encore venues à avoir l'une pour l'autre des sentiments tout fraternels. Le 4 septembre, le conseil de guerre, assemblé à Nancy, prononça son jugement contre cent trente-huit soldats

suisses arrêtés dans la journée du 31 août. Le nommé Soret, l'un des cinq membres du comité des rebelles, fut condamné à être roué vif ; vingt-deux à être pendus ; trente-neuf, à trente années de galères ; deux contumaces, à la même peine ; et les soixante-quatorze autres, à la détention. Dans beaucoup de villes des services solennels furent célébrés en l'honneur des soldats de Bouillé, morts pour la défense des lois et de la liberté.

Nancy, à titre d'ancienne capitale, était, avant la Révolution, la résidence du commandant général des duchés de Lorraine et de Bar, et de l'intendant de la généralité ; il y avait une cour souveraine de justice, avec une chambre des comptes à laquelle était unie une cour des aides, un hôtel des monnaies, un bailliage, une grande maîtrise des eaux-et-forêts, un hôtel de ville et une juridiction consulaire, dont l'origine remontait au moyen âge. « Les merciers de Nancy, Port-Saint-Nicolas, Rozières et autres, » dit l'abbé Expilly, « ayant formé une confrérie *en la révérence et remembrance de monsieur saint George*, le duc Raoul confirma leur association au mois de janvier 1341. Le chef de la confrérie recevait le titre de *roi*. Les marchands de Nancy obtinrent des ducs, à différentes époques, des lettres de confirmation. » Il y avait sept paroisses dans cette ville : Notre-Dame, Saint-Epvre, Saint-Sébastien, Saint-Roch, Saint-Nicolas, Saint-Fiacre et Saint-Pierre ; toutes dépendaient du diocèse de Toul. Nancy renfermait de nombreuses communautés religieuses : c'étaient des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation du Sauveur, des Prêtres de l'Oratoire, des Bénédictins, des Prémontrés, des Augustins, des Cordeliers, des Jacobins, des Carmes déchaussés, des Pénitents, des Minimes, des Tiercelins ou pénitents de Picpus, des dames Prêcheresses ou Dominicaines, des Annonciades célestes, des dames du Saint-Sacrement, des filles de la congrégation de Notre-Dame, des

dames de la Visitation, des dames du Refuge, des Carmélites, des Tiercelines, des Sœurs grises ou sœurs de sainte Elisabeth, et des sœurs de la Charité. Les Bénédictins habitaient l'opulente abbaye de saint Léopold, de la congrégation de Saint-Vanne, dont le savant dom Augustin Calmet fut abbé. Les hôpitaux étaient au nombre de trois : *Saint-Julien*, *Saint-Charles* et *la Charité*.

Nancy, chef-lieu du département de la Meurthe et siège d'un évêché, compte 35,901 habitants ; l'arrondissement en renferme 140,899, et le département 444,803. C'est une des villes les plus belles et les plus agréables de France ; bâtie dans un site charmant, sur la rive gauche de la Meurthe, à l'extrémité d'un bois complètement découvert au levant, mais entouré de tous les autres côtés par des coteaux d'une grande élévation : la largeur des rues de la cité moderne lui donne malheureusement l'air un peu désert. Les mœurs des habitants, douces et élégantes, conservent toujours l'empreinte que leur fit prendre jadis la fortune toute princière de cette somptueuse capitale du duché de Lorraine. Les sciences et les lettres y sont cultivées par eux avec amour, et l'Académie de Nancy est, sans contredit, l'une des plus brillantes du royaume. Un collège royal, une école secondaire de médecine, l'école royale forestière, une académie universitaire, une chambre consultative des manufactures, une société centrale d'agriculture, un hôpital militaire, quatre hôpitaux civils, et la maison mère des sœurs hospitalières de Saint-Charles, tels sont les établissements et les institutions les plus remarquables de cette ville. Nancy se compose de deux quartiers parfaitement distincts : la *Ville-vieille* et la *Ville-neuve*. Dans la première, réseau de places et de rues irrégulièrement construites, on trouve les restes du palais des ducs de Lorraine ; l'église de Saint-Epvre, dont la tour carrée dépassait en hauteur tous les autres édifices, à l'époque du siège des Bourguignons, et

la chapelle ducale dévastée pendant la tourmente révolutionnaire, visitée par l'empereur d'Autriche, en 1815, et restaurée sous le règne de Louis XVIII. La place de Grève, au milieu de laquelle jaillissent les gerbes d'un château d'eau ; le Cours d'Orléans, promenade délicieuse, terminée par un arc-de-triomphe d'ordre ionique érigé en commémoration de la naissance du Dauphin et de l'alliance de la France avec les États-Unis (1785), appartiennent également à l'ancienne cité. Un autre arc-de-triomphe, bâti à l'une des extrémités de la place Carrière, fait communiquer la Ville-vieille avec la place Royale, située dans la Ville-neuve. Ce quartier, dont les rues fort larges et coupées à angles droit ont été tirées au cordeau, offre au visiteur plusieurs places, promenades ou monuments dignes de toute son admiration. C'est d'abord cette même place Stanislas, sur laquelle figurait, avant la Révolution, la statue de Louis XV, et où l'on voit à présent celle de Stanislas, posée en 1831. Ce sont ensuite les portes Stanislas, Saint-Jean et Sainte-Catherine, et celle de Notre-Dame, autrefois appelée Porte de la Craffe ; l'hôtel de l'université, bâti par Louis XV, où l'on a installé la bibliothèque publique ; le magnifique établissement des bains ; la cathédrale, bel édifice moderne ; l'immense promenade de la Pépinière ; la place d'Alliance, etc. L'église de Bon-Secours s'élève à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre : Stanislas et sa femme, Catherine Opalinska, reine de Pologne, morte le 19 mars 1747, y ont leur tombeau.

Le commerce de Nancy a pour objet les grains, les vins, les eaux-de-vie, les liqueurs, les fruits confits, les laines et les cuirs. Des fabriques de draps, connues autrefois sous le nom de *Saint-Jean*, de *Saint-Thiebaut* et de *la Verrerie* ; des bonneteries, des huileries, des filatures de coton, des tanneries, des corroieries, des fabriques de dentelles, de boules d'acier, de

papiers peints et de chandelles renommées, occupent encore l'activité de ses habitants. Parmi les personnages célèbres nés à Nancy, nous citerons en particulier l'illustre graveur *Jacques Callot*, dont nous avons déjà rappelé l'énergique trait de patriotisme ; le père *Maimbourg*, qui a écrit plusieurs ouvrages d'histoire ; madame de *Graffigny*, dont les *Lettres Péruviennes* ont obtenu une place distinguée dans la Bibliothèque des Romans ; *Pierre Chompré*, auteur du *Dictionnaire abrégé de la Fable* ; le littérateur *Palissot* ; le critique *Hoffmann* ; les lieutenants-généraux *Drouot* et *Grand-Jean* ; les peintres *Isabey* et *Bellangé* ; le spirituel dessinateur *J.-J. Grandville*, et l'agronome *Mathieu de Dombasle*.

Article extrait de L'**Histoire des villes de France**  
d'Aristide Guilbert - 1859  
Texte de M, de Saulcy, membre de l'Institut)